



Yaoundé, le 04 JUIN 2020

NOTE D'INFORMATION

Un collectif budgétaire pour lutter contre la crise sanitaire.

Le président de la République, S.E. Paul Biya, a signé hier 03 juin 2020, une ordonnance modifiant et complétant certaines dispositions de la loi de finances 2020. Principale information à retenir de cet important acte du Chef de l'Etat : la baisse du budget général de l'Etat pour l'exercice 2020 qui passe de 4951,7 milliards à 4 409 milliards de FCFA, soit une diminution de 542,7 milliards correspondant à un taux de variation de -11%.

Autre fait important à relever : le recentrage du budget de l'Etat sur la lutte contre le COVID-19 avec la création d'un compte d'affectation spécial dénommé « *Fonds Spécial de Solidarité Nationale pour la lutte contre le coronavirus et ses répercussions économiques sociales* ». Selon les termes de cette ordonnance présidentielle, ce Fonds est financé à hauteur de 180 milliards de FCFA au second semestre en 2020. Les dépenses supportées par ledit Fonds doivent concourir à l'atteinte des objectifs visés dans le plan global de riposte contre la pandémie du coronavirus. Il s'agit :

- Des dépenses sanitaires liées à la lutte contre la pandémie du COVID-19, notamment celles relatives à la recherche active des cas, la prise en charge des malades et les mesures administratives de régulation sociale ;
- Des dépenses réalisées en faveur des personnes vulnérables et affectées par la crise sanitaire au COVID-19, à savoir : la mise en place d'un Fonds de solidarité en soutien aux enfants de la rue, l'extension du programme filets sociaux, le développement des enseignements à distance, la distribution des outils et supports pédagogiques en milieu rural ;
- Des aides financières de l'Etat aux entreprises sous pression dans les secteurs d'activité affectés par la pandémie du coronavirus, à travers entre autres, la poursuite de l'apurement du stock des crédits TVA et l'acquisition d'intrants agricoles en vue de réduire la dépendance alimentaire ;
- Le financement de la recherche et de l'innovation dans le cadre de la lutte contre le coronavirus, plus précisément le développement de la recherche et la production locale des produits pharmaceutiques de première nécessité.



Le Directeur Général du Budget

Edou Alo'o Cyrill